

Séance du mardi 05 avril 2022

Date de la convocation: 29/03/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Nbr. vote pour : 12

Nbr. vote contre : 0

Nbr. abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de Pierre-Emmanuel DAUTRY,

Présents : Camille LECAT, Hervé PELLECUER, Loïc JEANJEAN, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel SAIZ, César VERDIER, Frédéric CEBRON, Emilie THISSE, Siméon LEFEBVRE, Martin WATERKEYN, Olivier CHARTON

Représentés : Jean-Claude DAUTRY

Excusés :

Absents : Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Adrien RICARD

Secrétaire de séance : Martin WATERKEYN

Objet: Programme de travaux 2022 Forêt communale de Ventalon en Cévennes - DE_2022_020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2022 de programmer des services et/ou travaux en forêt communale de Ventalon en Cévennes.

Le montant estimatif du programme 2022 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 14 320,00 € HT.

Il s'agit des opérations suivantes :

- Opérations sur limites et parcellaires,
- Réseau de desserte : entretien de lisière,
- Travaux d'entretien de route en terrain naturel.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne un avis favorable uniquement aux opérations relatives à Travaux d'entretien de route en terrain naturel pour un montant estimatif de 4 729,05 € HT.
- Inscrit la somme correspondante au budget 2022, soit 4 729,05 € HT.
- Demande à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour la réalisation des travaux.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

